

## Le dialogue des élites méditerranéennes à travers les médias au XIX<sup>e</sup> siècle : le cas de Malte et de la Corse

Déborah Paci

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/6633>

DOI : 10.4000/cdlm.6633

ISSN : 1773-0201

**Éditeur**

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

**Édition imprimée**

Date de publication : 15 décembre 2012

Pagination : 11-30

ISBN : 9782914561594

ISSN : 0395-9317

**Référence électronique**

Déborah Paci, « Le dialogue des élites méditerranéennes à travers les médias au XIX<sup>e</sup> siècle : le cas de Malte et de la Corse », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 85 | 2012, mis en ligne le 14 juin 2013, consulté le 08 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/6633> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cdlm.6633>

---

## Le dialogue des élites méditerranéennes à travers les médias au XIX<sup>e</sup> siècle : le cas de Malte et de la Corse

Déborah PACI

Entre 1820 et 1860, de nombreux exilés de la péninsule italienne gagnèrent Malte et la Corse : venus à chaque révolution manquée, notamment celle du grand-duché de Toscane pour ceux qui élurent la Corse comme asile et des terres appartenant à la Maison de Bourbon en ce qui concerne Malte, ils firent parfois de brefs séjours – ainsi Francesco Crispi – mais s’installèrent aussi parfois pour une longue période, comme Niccolò Tommaseo et Francesco Domenico Guerrazzi. La proximité des traditions culturelles et linguistiques constitua le trait d’union entre les élites italiennes, corses et maltaises. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les classes cultivées insulaires de culture « italianisante » s’allièrent avec les élites italiennes afin de faire face aux tentatives de francisation et d’anglicisation qui frappaient les deux îles.

Ces nouveaux venus entretenirent des rapports avec les élites locales ; les intellectuels corses, comme Salvatore Viale<sup>1</sup>, poète et juriste à Bastia, écrivirent de nombreux articles dans des revues italiennes, comme *L’Antologia*<sup>2</sup>, fondée à Florence en 1829 par l’éditeur d’origine genevoise Gian Pietro Vieusseux. Viale fut le principal intellectuel corse à tisser des liens avec la classe cultivée des Toscans qui étaient rassemblés autour du Cabinet scientifique et littéraire de Vieusseux. Les écrivains Niccolò Tommaseo et Francesco Domenico Guerrazzi, au cours de leur séjour en Corse, entrèrent dans le vif du débat autour de Pascal Paoli<sup>3</sup>. Le héros de Pontenuovo était en effet considéré par les intellectuels italiens comme un exemple et un modèle de démocrate : la lutte de libération nationale paoliste contre l’envahisseur, au XVIII<sup>e</sup> siècle, était vue comme la première guerre d’indépendance italienne, ou même les prodromes du *Risorgimento* italien. À Malte, les exilés publièrent des journaux, Francesco Crispi dirigea par exemple *La Staffetta*

1. Pour une biographie de Salvatore Viale voir Paul-Michel Villa, *La Maison des Viale*, Paris, Presses de la Renaissance, 1985 ; Giacomo Cavallucci, *Salvator Viale et la littérature corse*, Besançon, Imprimerie Jacques et Demontrond, 1930.
2. Sur la revue *Antologia* voir Umberto Carpi, *Letteratura e società nella Toscana del Risorgimento. Gli intellettuali dell’Antologia*, Bari, De Donato, 1974 ; Romano Paolo Coppini, *Il Granducato di Toscana. Dagli anni francesi all’Unità*, Turin, Utet, 1997, p. 223-246.
3. Marco Cini (dir.), *La nascita di un mito : Pasquale Paoli tra ’700 e ’800*, Pise, BFS, 1998.

en 1854, et collaborèrent au sein de journaux maltais s'opposant au gouvernement anglais, notamment le *Mediterraneo*.

Nous nous proposons ici de réfléchir sur la configuration du dialogue culturel et politique des élites italiennes, corses et maltaises dans la perspective de l'analyse de la transmission de l'information dans l'espace public méditerranéen. Cette analyse se situe donc dans une optique comparative attentive aux enjeux régionaux, territoriaux et nationaux dans la Méditerranée du XIX<sup>e</sup> siècle. On s'attachera ainsi à analyser les messages transmis par les médias au monde méditerranéen et leurs implications dans la revendication des identités méditerranéennes.

La Méditerranée est un lieu de circulation des hommes, des idées, des marchandises; Malte et la Corse apparaissent à nos yeux comme des terres d'exil, de refuge et des conservatoires de traditions. Au-delà de ses caractéristiques intrinsèquement géographiques, l'île est avant tout un espace réceptacle d'idéologies sociales, culturelles et identitaires<sup>4</sup>. Le sentiment d'appartenance se manifeste par l'existence d'une réserve vis-à-vis de l'extérieur: l'île est, pour reprendre les termes de Françoise Péron, un « lieu d'identité » par essence car « vivre dans une île, c'est fondamentalement adopter une autre posture vis-à-vis du monde et de la culture »<sup>5</sup>. L'isolement et l'insularité<sup>6</sup> ne font qu'alimenter ces « différences », malgré le fait que les insulaires manifestent une sorte de dualité des sentiments nationaux et locaux. La notion de souveraineté partagée est abordée ici comme une réponse possible aux évolutions culturelles en milieu insulaire. Il est donc intéressant de mettre en lumière la manière dont les acteurs sociaux appartenant à un territoire infra-national périphérique élaborent un univers de représentations mentales véhiculées par la communication. De ce fait, nous pouvons avancer que les sociétés insulaires sont des sociétés ambivalentes qui oscillent entre un repli culturel et une nécessaire ouverture vers l'extérieur, dans le cadre d'un espace public méditerranéen où elles peuvent trouver des interlocuteurs pour réaliser leur aspirations identitaires et politiques.

## La presse maltaise comme instrument de lutte politique dans le *Risorgimento* italien

La réaction après les émeutes des années 1830-1831 entraîna dans la péninsule l'aggravation de la censure et la suppression des journaux d'inspiration libérale. Par conséquent, les intellectuels libéraux reprirent leur activité dissidente hors des confins des États italiens<sup>7</sup>. En 1832, Mazzini s'est exilé à Marseille où il fonda la

4. André Nouschi, « Îles et stratégie en Méditerranée », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 68, juin 2004, p. 105-119.

5. Françoise Péron, *Des îles et des hommes, l'insularité aujourd'hui*, Rennes, Éditions de la Cité - Éditions Ouest-France, 1993, p. 78.

6. Je renvoie aux travaux d'Anne Meistersheim, en particulier *Figures de l'Île*, Ajaccio, DCL Ed., 2001.

7. Voir Ersilio Michel, *Esuli italiani in Corsica: 1815-1861*, Bologne, Cappelli, 1938. Parmi les publications récentes au sujet des exilés italiens du *Risorgimento*, voir Maurizio Isabella, *Risorgimento in exile: Italian émigrés and the liberal international in the post-Napoleonic era*, Oxford, Oxford

société secrète *Giovine Italia* et la revue éponyme<sup>8</sup>. Dans une lettre, il soulignait l'importance des journaux comme outils politiques de propagande et également de formation civile des citoyens :

La presse périodique est une puissance : c'est même la seule puissance de temps modernes. C'est une puissance par les moyens dont elle dispose et par la nature de son apostolat ; car elle parle et insiste ; [...] elle parcourt rapidement et maintenant elle fixe le pays auquel elle adresse sa parole ; [...] c'est à l'esprit ce que la vapeur est à l'industrie<sup>9</sup>.

Selon Mazzini, les journaux représentent un acte sacerdotal aussi bien qu'une œuvre d'apostolat.

La défaite des insurrections dans l'État pontifical en 1830-1831 et la réaction des États italiens après ces émeutes mirent un terme à une période de dix ans d'activité journalistique dans différentes villes de la péninsule. Parmi les journaux les plus significatifs de cette période<sup>10</sup>, il faut citer *L'Antologia* et les *Annali Universali di Statistica* de Milan, fondés en 1824 et dirigés dès 1827 par Gian Domenico Romagnosi. Il faut encore mentionner d'autres revues comme l'*Indicatore Genovese* (1828) et l'*Indicatore Livornese* (1829), où Mazzini fit ses premiers pas en tant que journaliste.

Dès 1814, Malte devint légalement une possession anglaise et fut rattachée au ministère des Colonies comme colonie de la couronne. Les classes cultivées employaient alors l'italien, langue qui s'était substituée au latin dès le Moyen Âge, dans l'administration et la justice. Lorsque les Anglais s'installèrent, en 1800, ils ne modifièrent en rien cette situation. Le journal officiel qu'ils établirent pour remplacer le *Journal de Malte*, le premier journal imprimé dans l'île, créé par les Français en 1798, fut rédigé entièrement en italien jusqu'en 1816, sous le titre de *Gazzetta del Governo*. Il devint bilingue à partir de 1816. En 1838, le *Statut fondamental de l'Université* reconnut que l'italien était la langue de culture des Maltais, on en exigeait la connaissance pour l'admission dans l'enseignement secondaire et supérieur. Toutefois, il fallait utiliser l'anglais dans la correspondance adressée aux autorités britanniques et les fonctionnaires étaient tenus de le parler. L'apparition

University Press, 2009 ; Grégoire Bron, « Penser le *Risorgimento* italien depuis l'exil : l'exemple du libéral piémontais Giacomo Durando (1807-1894) », *Cahiers de la Méditerranée*, n° 82, juin 2011, p. 47-56.

8. La revue *Giovane Italia* publia seulement six numéros ; toutefois son apparition marqua l'avènement du journalisme mazzinien dans la lutte politique. Dans le sous-titre, à côté de l'invocation de Virgile à l'Italie, Mazzini rapportait une citation d'Ugo Foscolo : « Écrivez. Persécutez vos persécuteurs avec la vérité » (« *Scrivete. Perseguitate con la verità i vostri persecutori* »). Mazzini comptait sur les journaux considérés comme vecteurs de connaissances, d'apostolat et de mobilisation des esprits. Cité par Paolo Murialdi, *Storia del giornalismo italiano*, Bologne, Il Mulino, 1996, p. 41.
9. *Ibid.*, p. 41. « *La stampa periodica è una Potenza : è anzi la sola potenza dei tempi moderni. Lo è per i mezzi di cui dispone e per la natura stessa del suo apostolato ; perché parla e insiste ; [...] percorre rapidamente ed ora fissa il paese al quale volge la sua parola ; [...] è per l'intelletto ciò che il vapore è per l'industria.* »
10. Pour une synthèse de l'histoire du journalisme en Italie au XIX<sup>e</sup> siècle, voir Paolo Murialdi, *Storia del giornalismo...*, *op. cit.*

de la question linguistique<sup>11</sup> fut liée à la poussée démographique et au développement de l'enseignement primaire. Jusqu'en 1860, la masse des analphabètes était encore considérable : à peine un Maltais sur dix savait lire et écrire. La langue italienne était employée presque uniquement par la classe cultivée de la société maltaise, c'est-à-dire le clergé, les enseignants et les avocats.

Il fallait donc reconnaître qu'au sein des classes populaires, l'étude de l'italien ne semblait pas très utile. C'était un Maltais, Casolani, qui, dans une publication éditée à Londres en 1867, conseilla de substituer l'anglais à l'italien comme langue de culture et d'enseigner dans les écoles primaires le maltais, après l'avoir purgé de tout barbarisme et italianisme. Naturellement, le gouvernement britannique encouragea cette tendance ; les Églises protestantes la soutinrent car elles développent leur propagande en dialecte maltais, espérant susciter des conversions en se faisant mieux comprendre du peuple que l'Église catholique liée au latin et à l'italien. En 1879, l'anglais Patrick Keenan, chargé de faire un rapport sur l'instruction publique avait conclu en faveur du maltais et de l'anglais au détriment de l'italien : il suggéra que dans l'enseignement secondaire l'anglais occupe la première place devant l'italien.

La conviction des partisans de l'italien venait d'être renforcée par la présence à Malte, entre 1850 et 1860, de nombreux exilés italiens<sup>12</sup> : il s'agissait des libéraux, des républicains, des unitaires, chassés de leur pays par la réaction. Le noble Camillo Scerberras, Giorgio Mitrovich, Arcangelo Pullicino et Gio Batta Vella – parmi les esprits les plus éclairés de l'élite maltaise – autour de 1835, commencèrent à faire pression sur le gouvernement de Londres pour obtenir des concessions libérales en faveur de l'île. Parmi les concessions requises, il y avait l'instruction populaire ainsi qu'une liberté de presse modérée. Dans une lettre du 12 janvier 1836 au gouverneur de Malte, Lord Glenelg demanda l'abolition de la censure de la presse<sup>13</sup>. Les États absolutistes italiens (la Maison de Bourbon, l'État Pontifical et l'Autriche) cherchèrent à empêcher le projet à cause de ses conséquences politiques. Malgré les protestations et les menaces sur les recommandations d'une commission d'enquête instituée en 1836, la liberté de la presse fut concédée le 15 mars 1839 ; elle eut pour conséquence une floraison de journaux : *Il Mediterraneo* (1838-1902), *The Malta Times* (1840-1904), *Il Corriere maltese*, tous trois libéraux, et *L'Ordine* (1847-1902) catholique et conservateur<sup>14</sup>. Ces journaux accentuèrent la campagne pour le *self-government*.

Les émigrés jouèrent un rôle de premier plan dans la croissance du journalisme à Malte. Après huit mois de liberté de la presse, à la fin 1846, les journaux

11. Sur la question linguistique, voir Geoffrey Hull, *The Malta language question. A case History in Cultural Imperialism*, Malte, Said International, 1993.

12. Voir les travaux d'Ersilio Michel ; toutefois, il faut souligner qu'ils remontent à l'époque fasciste. Ersilio Michel, *Esuli italiani in Corsica...*, *op. cit.* ; *id.*, *Esuli italiani a Malta nel 1848*, Gênes, Soc. anonima ed. Dante Alighieri, Albrighi Segati & C., 1948.

13. Cité par Vincenzo Bonello, Bianca Fiorentini et Lorenzo Schiavone (dir.), *Echi del Risorgimento a Malta*, La Valette, Comitato della Società « Dante Alighieri », 1963, p. 23.

14. Sur la presse en langue italienne à Malte au XIX<sup>e</sup> siècle, voir Sergio Portelli, *La stampa periodica in italiano a Malta*, Msida, Malta University Press, 2010.

publiés à Malte dépassèrent la soixantaine. Le 1<sup>er</sup> février 1843, la reine promulgua une ordonnance en vertu de laquelle furent conférés les pleins pouvoirs aux gouverneurs de Gibraltar et de Malte en vue d'expulser les émigrés. Un décret gouvernemental du 2 novembre 1844 les mit en demeure de « s'abstenir d'écrire et également de collaborer avec des journaux antigouvernementaux »<sup>15</sup>. Malgré cette ordonnance, les émigrés continuèrent leur activité journalistique : parmi eux, Francesco Crispi, le futur président du Conseil. Ils fondèrent des cercles tels que *La Libre Italie*, filiale de la Société nationale italienne. Ils publièrent des journaux – Crispi dirigea *La Staffetta* en 1854 – ou collaborèrent aux journaux maltais, notamment au *Mediterraneo* et au *Corriere maltese*.

Filippo Izzo, maltais d'origine sicilienne, à qui il avait été interdit d'entrer dans le royaume des Deux-Siciles, fonda une typographie mazzinienne<sup>16</sup>. Le gouverneur Bouverie fit un rapport au secrétaire d'État Lord Glenelg sur ses soupçons relatifs aux liens d'Izzo avec les mazziniens italiens<sup>17</sup>. Le projet de Mazzini devint réalité le 1<sup>er</sup> août 1838, lors de la publication du premier numéro d'*Il Mediterraneo*<sup>18</sup>, un hebdomadaire bilingue rédigé en langue italienne et anglaise. *Il Mediterraneo* ressemblait par certains aspects à un autre journal mazzinien, *Italia e Popolo*, publié à Gênes entre 1851 et 1857. L'exilé Tommaso Zauli Sajani, écrivain de Forlì qui en Italie avait exercé l'activité de journaliste avant son exil à Malte, s'occupa de la rédaction de ce journal. Parmi ses collaborateurs, figurait le poète de Sienne Lorenzo Borsini et également des intellectuels maltais comme le baron Vincenzo Azopardi. *Il Mediterraneo*, hebdomadaire culturel, soulignait l'importance des liens étroits entre Maltais et Italiens : l'objectif était d'attirer les sympathies des Maltais et des Anglais sur le sort des exilés italiens et leur cause nationale. En ce qui concerne la ligne éditoriale, on note une certaine prudence à l'égard des événements internationaux : Zauli chercha à éviter de s'exposer à la censure des autorités italiennes. Au contraire, les articles concernant Malte étaient normalement polémiques et pointaient les injustices des autorités anglaises dont était victime la population locale. En effet, *Il Mediterraneo* était l'organe de presse non officiel de la faction la plus radicale de l'opposition maltaise à l'administration anglaise de l'île. Cette faction, dirigée par Camillo Scerberras, avait des liens étroits avec le mouvement mazzinien. Dans la presse en langue italienne, il y avait un autre journal, *Portafoglio Maltese*<sup>19</sup>, fondé par l'avocat Paolo Sciortino en 1838. Ce journal, très proche des jésuites, manifesta, dès 1840, une attitude hostile envers les exilés et leurs sympathisants maltais. La presse maltaise profita non seulement de la liberté de publication accordée par les Anglais, mais aussi du

15. Cité par Vincenzo Bonello, Bianca Fiorentini et Lorenzo Schiavone (dir.), *Echi del Risorgimento...*, op. cit., p. 26.

16. Bianca Fiorentini, *Malta rifugio di esuli e focolare ardente di cospirazione durante il Risorgimento italiano*, Malte, S. Giuseppe, 1966, p. 46.

17. Cité par Sergio Portelli, « La stampa maltese come strumento di lotta politica nel Risorgimento italiano », dans Simon Mercieca (dir.), *Malta and Mazzini. Proceedings of History week 2005*, Malte, Malta Historical Society, 2007, p. 157-164.

18. Vincenzo Bonello, Bianca Fiorentini et Lorenzo Schiavone (dir.), *Echi del Risorgimento...*, op. cit., p. 32-33.

19. *Ibid.*, p. 31-32.

rôle stratégique de Malte en tant que carrefour des échanges commerciaux entre l'Angleterre et le Levant. Par conséquent, les nouvelles des journaux ramenées par les bateaux qui arrivaient dans le port local étaient diffusées par la presse maltaise et étaient traduites en italien. Les journaux maltais étaient même envoyés dans la péninsule, où ils étaient cités par les journaux italiens. Dans le cas où les nouvelles n'étaient pas appréciées par la censure des États italiens, ces journaux maltais étaient confisqués et leur diffusion interdite. En 1843, la circulation des journaux maltais fut interdite dans tous les États italiens, à l'exception de la Toscane. En 1853, Francesco Crispi arriva à Malte<sup>20</sup>; il avait accepté la proposition du typographe Paolo Cumbo de rédiger un nouveau journal intitulé *La Valigia*. Le futur Premier ministre italien s'occupa presque exclusivement de la guerre de Crimée et de la question des peuples opprimés, en condamnant la stratégie politique de l'Angleterre et de la France qui s'attachait à favoriser les intérêts commerciaux au détriment de la liberté des peuples. Dans le premier numéro, il écrivait à propos de la France et de l'Angleterre :

Elles ne sont ni la France de 1789 ni l'Angleterre de Cromwell et de Milton : ce sont celles du Jockey-Club et de l'East India House, qui s'opposèrent à la République de Rome et permirent le massacre de la Hongrie<sup>21</sup>.

Le journal *La Valigia* changea de nom et devint *La Staffetta*<sup>22</sup>. Crispi aborda la question italienne en souhaitant une indépendance nationale. Dans le numéro du 8 décembre 1854, il publia un appel de Mazzini où le patriote italien avait appelé à l'insurrection en Italie; de son côté, Crispi demeura dans l'attente d'un signal de rébellion générale dans la péninsule. Les autorités réagirent immédiatement, en ordonnant l'expulsion de Crispi de l'île. Le 30 décembre, Crispi quitta définitivement Malte et se rendit en Angleterre.

L'Angleterre fit pression sur le roi de Naples afin qu'il imprimât un tournant libéral à la politique de la Maison des Bourbon : cette initiative fut accueillie avec ferveur par le *Mediterraneo* et avec dédain par les journaux cléricaux. Le *Mediterraneo* devint une sorte de porte-parole de la Maison de Savoie; au contraire, *L'Ordine*<sup>23</sup> – organe officiel de la curie diocésaine fondée par le jésuite italien Angelo Zuliani – défendit les intérêts de la Maison de Bourbon.

Après le départ des exilés libéraux, lors de la réalisation de l'Unité italienne, en 1861, ils furent remplacés par des légitimistes, des catholiques, expulsés d'Italie à cause de leurs opinions ou de leurs activités, mais qui à Malte continuèrent à soutenir la cause de la langue italienne. Ces nouveaux exilés cherchèrent à utiliser Malte comme base pour la publication des journaux hostiles à la Maison de

20. Sur le séjour à Malte de Francesco Crispi, voir Salvatore Candido, « Francesco Crispi scrittore e giornalista a Malta (1853-1854) », *Rassegna Storica del Risorgimento*, vol. LXXXI, 1994, p. 179-223.

21. *La Valigia*, n° 1, 6 février 1854. « *Esse non sono la Francia dell'89 e né l'Inghilterra di Cromwell e di Milton : sono quelle del Jockey-Club e dell'East India House, che si opposero alla Repubblica di Roma e permisero l'eccidio d'Ungheria* ».

22. Vincenzo Bonello, Bianca Fiorentini et Lorenzo Schiavone (dir.), *Echi del Risorgimento...*, op. cit., p. 74-75.

23. *Ibid.*, p. 66-67.

Savoie. Un de ces journaux s'appelait *Il Guerriero Cattolico*<sup>24</sup>; rédigé en 1861-1862 par le Maltais Salvatore Debono, il fut diffusé en Sicile à travers les paroisses. Ces journaux cessèrent leur activité probablement à cause du manque de subvention de l'étranger<sup>25</sup>. De plus, l'abolition de la censure en Italie impliqua une perte d'importance de la presse maltaise dans le contexte italien. À la suite de l'avènement du télégraphe, les journaux maltais ne purent plus publier les nouvelles en avance par rapport à celles d'origine anglaise ou italienne. Cependant, la presse continua à jouer un rôle de premier plan dans la lutte pour l'indépendance nationale maltaise. Les nationalistes maltais de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle furent inspirés par l'expérience du *Risorgimento* italien. En 1880, le Maltais Fortunato Mizzi fonda le parti national et publia en même temps le journal nationaliste *Malta*<sup>26</sup>.

Si l'influence de l'italien se poursuivit du temps des Britanniques, qui avaient encouragé au XIX<sup>e</sup> siècle l'émigration des exilés politiques italiens, elle s'accompagna d'une double montée en puissance : celle du maltais et celle de l'anglais. Dès la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, des initiatives individuelles de savants locaux firent faire au maltais ses premiers pas vers un statut de langue littéraire. La volonté de certains Maltais de faire accéder leur langue maternelle à une reconnaissance fut confortée et fragilisée par l'irrédentisme italien. Confortée, car le sentiment nationaliste et anticolonialiste de certains les conduisit à militer en faveur de l'enseignement du maltais. Mais elle fut aussi fragilisée car d'autres, tout aussi nationalistes et anticolonialistes, mirent en avant leur sentiment d'appartenance à la sphère culturelle et politique italienne, et non un attachement, jugé ridicule, à une langue maternelle non écrite et, de ce fait, déconsidérée. La résistance d'une partie importante des Maltais à l'introduction de l'anglais et du maltais à l'école fut très vive pendant plus d'un siècle. Entretien au départ par l'Église catholique, qui redoutait une manœuvre du prosélytisme protestant, cette opposition avait essentiellement un fondement économique : juristes, notaires, commerçants, élite italophone s'opposèrent à l'émergence d'une politique linguistique volontariste qui risquait de remettre en cause leur suprématie intellectuelle et économique. L'introduction du maltais ou de l'anglais aurait en effet ouvert au plus grand nombre l'accès à leurs professions. De leur côté, les Britanniques pensaient mieux implanter leur pouvoir politique et détacher Malte de la sphère d'influence italienne en imposant l'anglais dans les administrations et les écoles.

## Les rapports culturels entre intellectuels corses et italiens

La question de la langue a également joué un rôle très important dans les revendications identitaires des Corses. Si le corse ne fut pas utilisé qu'à l'oral, l'italien conserva une co-officialité avec le français au niveau de l'écrit au moins jusqu'à la

24. *Ibid.*, p. 91.

25. Glauco Licata, *Giornalismo Cattolico Italiano (1861-1943)*, Rome, Studium, 1964, p. 35.

26. Sur la presse en langue italienne à Malte aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, voir Sergio Portelli, *La stampa periodica...*, *op. cit.*, p. 195-200.

première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>27</sup>. La langue officielle employée par l'administration et les éléments représentant le pouvoir central était alors le toscan. Il convient de souligner également que l'imprégnation de la langue et de la culture italienne, due à la présence génoise pendant plusieurs siècles, à laquelle s'était ajouté le manque de développement scolaire, avait contribué à retarder les effets du développement du français.

Parmi les mesures du gouvernement pour franciser la population corse, il faut citer : le contrôle des enseignants envoyés en Corse, l'interdiction, dès 1820, d'utiliser la langue italienne dans l'administration publique, enfin le manque de reconnaissance des diplômes universitaires obtenus dans les universités italiennes. En 1822, le préfet Suleau supprima la Société Centrale d'Instruction Publique dans le but d'effacer la culture « italophone ». Face à l'imposition du français de la part des autorités, l'élite bastiaise chercha à défendre la langue italienne en croyant que la francisation en cours était le principal obstacle à la défense de l'identité corse. À propos de la « langue d'origine », Salvatore Viale écrivait :

[...] La langue d'un peuple est l'expression complexe de sa façon de penser et de sentir, de ses coutumes familiales et civiles [...]. Donc un peuple en changeant de langue perd sa propre identité [...] donc l'estime, la conscience de soi et la foi en lui-même dans lesquelles réside sa valeur<sup>28</sup>.

La Société Centrale d'Instruction Publique était une institution créée par l'élite bastiaise en 1818, qui représentait le principal centre culturel de l'île. Cette société était la première tentative organisée par cette élite pour affirmer son poids politique et culturel face à l'administration française en Corse et à l'hostilité de l'opinion publique continentale<sup>29</sup>. La Société regroupait en son sein les représentants des classes productives, de la magistrature et des charges publiques. Les familles qui représentaient l'élite insulaire étaient l'expression de la bourgeoisie marchande<sup>30</sup> ; leur fortune ne remontait pas à l'appartenance à la classe foncière et nobiliaire puisque, dans la plupart des cas, ces familles n'avaient pas profité des politiques d'anoblissement établies pendant les trente dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle par le gouvernement français. Cette élite entra en compétition avec le pouvoir exercé directement par les administrateurs envoyés depuis Paris en Corse, mais aussi avec certaines familles de notables qui jouissaient de la faveur

27. Sous la III<sup>e</sup> République, comme le montre Jean-Paul Pellegrinetti, les élites corses acquièrent progressivement une conscience d'appartenance au courant d'idées républicaines. Je renvoie à Jean-Paul Pellegrinetti et Ange Rovere, *La Corse et la République. La vie politique de la fin du Second Empire au début du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 2004.

28. Salvatore Viale, « Dell'uso della lingua patria in Corsica », *Archivio storico italiano*, vol. 12, n° 6, 1858, p. 27. « [...] *La lingua di un popolo è espressione complessa del suo modo di pensare e di sentire, dei suoi domestici e civili costumi* [...]. *Laonde un popolo nel cambiare di lingua perde la propria identità* [...] *perchè quindi quella stima e coscienza di sé, quella fede in se stesso nella quale sta il suo valore* ».

29. Marco Cini, *Une île entre Paris et Florence. Culture et politique de l'élite corse dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle*, Ajaccio, Albiana, 2003, p. 42-52.

30. Au sujet des conséquences de la politique économique de la République de Gênes en Corse sur la formation de l'élite insulaire, je renvoie à l'ouvrage d'Antoine-Marie Graziani, *La Corse génoise. Économie, société, culture, 1453-1768*, Ajaccio, Éditions Alain Piazzola, 1997.

des autorités françaises et géraient leur autorité sur la société insulaire grâce à un système de clientélisme<sup>31</sup>. Les administrateurs parisiens étaient convaincus que la réalité politique insulaire dominée par le clientélisme était une « anomalie » par rapport aux autres départements continentaux. Il s'avère donc nécessaire de se pencher sur les rapports qui s'établirent entre la classe dirigeante de l'île et les administrateurs envoyés depuis Paris pour comprendre les raisons qui sont à l'origine de l'intérêt des élites corses pour la Toscane. Selon les représentants du gouvernement, qui étaient intéressés à entamer un véritable processus de « civilisation » de l'île, les habitants de la Corse étaient tout d'abord culturellement inférieurs si on les comparait aux autres Français et, par conséquent, ils ne pouvaient pas être soumis aux mêmes lois que celles en vigueur sur la terre ferme<sup>32</sup>. En effet, les fonctionnaires français partageaient l'opinion selon laquelle la Corse avait pris du retard sur la voie vers la « civilisation »<sup>33</sup> en raison de la longue domination coloniale génoise. En conséquence, ils gouvernaient la Corse dans une perspective paternaliste : ayant fixé le niveau de civilisation de l'île atteint par la France, ils n'avaient pas la possibilité d'un processus de croissance ouvert et libre. Comme le souligne Marco Cini :

La modernisation de la société corse n'était donc pas conçue comme la libération des énergies existantes sur l'île. Elle s'opposait aux conceptions du groupe de notables corses dont Salvatore Viale était l'un des représentants les plus influents et qui prônaient une libération génératrice d'un long mouvement de croissance respectueuse des particularités socioculturelles locales<sup>34</sup>.

C'est donc dans cet écart entre les mesures de francisation de la Corse menées par les administrateurs français et les résistances significatives opposées par l'élite insulaire que se réalisa l'osmose entre les élites des deux régions. L'université de Pise, qui était la destination privilégiée des étudiants corses<sup>35</sup>, représenta le lieu par excellence où se réalisa la transmission des « savoirs ». Le « modèle » toscan exerça une très grande attraction sur les Corses qui allaient fréquenter, pendant le

31. Jean-Louis Briquet, *La tradition en mouvement : clientélisme et politique en Corse*, Paris, Belin, 1997.

32. Marco Cini, *Une île entre Paris et Florence...*, *op. cit.*, p. 13-38.

33. Signalons quelques ouvrages au sujet de la notion de civilisation en renvoyant particulièrement aux bibliographies qui y sont contenues : Lucien Febvre, Marcel Mauss, Émile Tonnellat, Alfredo Niceforo et Louis Weber, *Civilisation. Le mot et l'idée*, Paris, La Renaissance du Livre, 1930 (voir, en particulier, les essais de Lucien Febvre, « Civilisation : évolution d'un mot et d'un groupe d'idées », p. 1-55 et de Marcel Mauss, « Les civilisations. Éléments et formes », p. 81-106) ; Jean Strarobinski, « Le mot Civilisation », dans *id.*, *Le remède dans le mal*, Paris, Gallimard, 1989.

34. Marco Cini, *Une île entre Paris et Florence...*, *op. cit.*, p. 6.

35. Dans *Colomba*, Prosper Mérimée souligna à plusieurs reprises le lien unissant la Corse à la ville de Pise. Ce lien était fondé sur le séjour de la jeunesse insulaire à l'université de la ville. Prosper Mérimée, *Colomba*, Paris, Calmann-Lévy, 1834. Antonio Benci lui-même, dans son roman historique *Piero d'Orezza* qu'il avait rédigé à son retour en Toscane, après son exil à Bastia dans les années 1831-1833, faisait allusion au profond lien entre la Corse et Pise dont témoignait l'université, considérée comme le lieu par excellence de rencontre de la jeunesse intellectuelle corse et toscane. Tommaseo, dans *Fede e Bellezza*, et dans le récit resté inachevé *Un medico*, décida de situer le séjour toscan de ses personnages corses à Pise en montrant les liens étroits entre Pise et la Corse. Niccolò Tommaseo, *Fede e Bellezza*, Venise, Tipografia Gondoliere, 1840 ; *id.*, « Un medico », dans *Tutti i racconti*, Cuneo, San Polo, 1993, p. 351-430.

premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle, l'université de Pise en la préférant aux universités françaises<sup>36</sup>. Salvatore Viale croyait qu'il fallait projeter la « question corse » hors des confins régionaux et, par conséquent, qu'il était nécessaire de la placer au cœur du débat plus général sur les politiques économiques et sociales. Ce débat trouva un écho dans les principales revues européennes comme dans la revue de Viesseux, *L'Antologia*, qui était très connue par l'élite bastiaise. À ce propos, il est intéressant de lire la correspondance entre Viale et Raffaello Lambruschini au sujet des écoles d'enseignement mutuel, des caisses d'épargne et de l'emploi des découvertes scientifiques visant à améliorer les rendements agraires. La Toscane apparaît comme le pôle d'attraction majeur des élites corses : le groupe des libéraux modérés qui faisait partie du Cabinet scientifique et littéraire de Viesseux représenta pour les intellectuels corses l'interlocuteur privilégié pour élaborer des projets de croissance économique s'adressant à la Corse. En regardant avec intérêt les orientations proposées par les Toscans en matière économique et sociale, les élites corses purent finalement disposer d'un modèle de référence alternatif à celui proposé par la France. Les élites corses appréciaient les stratégies élaborées par les Toscans pour réformer l'agriculture sur la base des orientations dérivées de l'agronomie et des théories organicistes du milieu genevois<sup>37</sup>. Comme l'écrit Marco Cini :

Le projet d'une économie axée sur une agriculture qui conservait le rôle de source principale de rentes, auquel s'ajoutait le secteur manufacturier lié directement ou indirectement à la transformation des produits agricoles, ne pouvait que rencontrer l'approbation des propriétaires fonciers ou des intellectuels bastiais<sup>38</sup>.

Ces derniers se réunissaient dans la Société Centrale d'Instruction Publique de la Corse, dont, dès 1818, Salvatore Viale devint secrétaire. Le cadre de référence était représenté par les essais agronomiques de Raffaello Lambruschini et de Cosimo Ridolfi, qui avaient trouvé leur place dans le *Giornale Agrario Toscano*<sup>39</sup>, *L'Antologia* et les *Atti dell'Accademia dei Georgofili*.

Avant la collaboration officielle de Viale à la revue *L'Antologia*, qui remontait au début des années 1830, les relations entre les différents libraires avaient un caractère tout à fait occasionnel et les échanges étaient assurés par les relations entre particuliers. Grâce à l'intervention de Giovanni Battista Niccolini, Viale

36. Salvatore Viale lui-même avait obtenu son diplôme de droit à Pise en 1809, après avoir fréquenté l'université de Rome. Il s'était rendu dans la ville de Rome grâce à l'invitation de son oncle maternel Tommaso Prelà, archiatre de Pie VII. (Paul-Michel Villa, *La Maison des Viale...*, *op. cit.*, p. 43-59).

37. Salvatore Viale lui-même, qui appréciait la pensée de Sismondi et les orientations du Groupe de Coppet. Il alla en Suisse en espérant voir de ses propres yeux les caractéristiques de la société suisse modelée sur la base de ces théories. Sur ce voyage, voir Marco Cini, « Viaggio in Svizzera: modelli culturali e suggestioni romantiche in un viaggiatore corso del primo Ottocento », *Archivio Storico Ticinese*, n° 123, 1998, p. 77-106. Sur Sismondi et la Toscane, voir Francesca Sofia (dir.), *Sismondi e la civiltà toscana*, Florence, L.S. Olschki, 2001.

38. Marco Cini, *Une île entre Paris et Florence...*, *op. cit.*, p. 9.

39. Sur le *Giornale Agrario Toscano* voir Luigi Bottini, *Catalogo del Giornale agrario toscano*, Florence, Ricci, 1936; Leo Neppi Modona, « Viesseux e il "Giornale dei contadini" », *Rassegna Storica Toscana*, vol. XXVIII, n° 1, 1982, p. 22-37; Fulvio Conti, « Ridolfi, Viesseux e il Giornale Agrario », *Rassegna Storica Toscana*, vol. XLII, n° 2, 1996, p. 345-368.

arriva à diffuser ses livres en Italie. Vieuksseux mit en œuvre une activité éditoriale visant à créer un nouveau cadre d'échanges, en établissant des liens stables et réguliers entre les principales villes de la péninsule et des autres centres européens. Il réorganisa complètement le marché de l'édition italienne<sup>40</sup>. En effet Vieuksseux était intéressé par le profit qu'il pouvait tirer des liens tissés avec les intellectuels bastiais pour publier dans l'île les œuvres interdites en Toscane<sup>41</sup>.

Avant l'arrêté préfectoral qui supprima la Société Centrale d'Instruction Publique, les membres de cette Société avaient présenté un projet éditorial concernant une nouvelle revue, le *Journal Scientifique et Littéraire de la Corse* : le comité de rédaction comprendrait notamment Salvatore Viale, Jean-Charles Gregorj<sup>42</sup>, Giuseppe Limperani, Pietro Paolo Pompei, Francesco Ottaviano Renucci et Jean-Auguste Santini. L'imprimeur bastiais Giovanni Fabiani se chargea de la publier. Les éditeurs corses étaient conscients du projet politique et culturel des autorités françaises qui souhaitaient la suppression de la langue italienne. En 1820, le marchand livournais Pietro Senn demanda à Giuseppe Gregorj de diffuser dans l'île un manifeste pour l'abonnement à la revue dirigée par Vieuksseux, *L'Antologia*. Il répondit qu'en Corse se vendaient seulement des journaux parisiens :

Ce matin, j'ai reçu un colis contenant les imprimés afin d'en persuader certains de s'abonner à *L'Antologia*, mais puisqu'ici l'on utilise les journaux parisiens, je crois qu'il est difficile de trouver beaucoup d'abonnés, cependant je ferai tout mon possible pour en trouver quelques-uns<sup>43</sup>.

À la fin des années 1830, les éditeurs bastiais décidèrent de diffuser en Corse les publications interdites par la censure italienne. Les frères Antonio et Cesare Fabiani, éditeurs de Bastia, signèrent un accord éditorial avec Giovanni Pietro Vieuksseux<sup>44</sup>. Au début des années 1820 déjà, Vieuksseux avait cherché à introduire

40. Sur Vieuksseux et le marché de l'édition italienne dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, voir Mario Infelise, « La nuova figura dell'editore », dans Gabriele Turi (dir.), *Storia dell'editoria contemporanea*, Florence, Giunti, 1997, p. 55-76, et Luigi Mascilli Migliorini, « Lettori e luoghi della lettura », *ibid.*, p. 77-112.

41. Voir Jacques Thiers et Marco Cini, « Libraires-éditeurs bastiais et toscans (1825-1862) », dans Ange Rovere (dir.), *Itinéraires de Salvatore Viale*, Corte, CCU-Université de Corse, 1998, p. 135-155 ; Angelo Nesti et Alessandro Volpi, « Vieuksseux e le opere pericolose : un sistema alla prova », *Bollettino della Domus Mazziniana*, vol. XLIV, n° 1, 1998, p. 36-65.

42. La famille Gregorj constituait le principal établissement financier de la région. Sur l'activité financière de la famille Gregorj, voir Antoine Marchini, « La frontière immatérielle : relations marchandes entre la Corse et l'Italie au regard de l'histoire (1817-1822) », dans Centre culturel universitaire, *Salvatore Viale et la Toscane littéraire. Aspects des relations entre la Corse et la Toscane au XIX<sup>e</sup> siècle*, Corte, Université de Corse, 1996, p. 21-44.

43. Cité par Marco Cini, *Corsica e Toscana nell'Ottocento. Relazioni politiche, economiche e culturali fra due regioni del Mediterraneo*, Gênes, ECIG, 2009, p. 203. « Questa mattina ho ricevuto il pacchetto con li stampati per far abbonare qualche persona all'Antologia, ma siccome qui si servono dei giornali di Parigi credo difficile poter trovare molti abbonati, nondimeno farò il possibile di procurarne qualche amatore se ne troverò ».

44. Cesare s'occupa des travaux typographiques, tandis qu'Antonio était responsable de la librairie. En 1834, ils fondèrent la *Revue de la Corse*, hebdomadaire qui après le troisième numéro s'appela *L'Insulaire français* auquel le Cabinet de Vieuksseux était abonné. Voir Jacques Thiers et Marco Cini, « Libraires-éditeurs bastiais... », art. cit., p. 135-155.

dans l'île *L'Antologia* par l'intermédiaire de Giuseppe Gregorj<sup>45</sup>, banquier et correspondant bastiais, en poste à Livourne, de la société marchande Senn et Guerbard. Il répéta cette tentative au mois de mai 1826 lorsqu'il envoya des fascicules de *L'Antologia* au libraire Giovanni Fabiani, père de Cesare et Antonio qui en 1830 prirent la direction de l'imprimerie. Le libraire Fabiani était disposé à agir comme intermédiaire pour la recherche de nouveaux abonnés à *L'Antologia* sur le marché bastiais<sup>46</sup>. Ce fut seulement en 1828 que, grâce à l'intermédiation de Viale, Vieusseux arriva à diffuser la revue *L'Antologia* sur le marché de Bastia. Salvatore Viale devint le principal trait d'union entre Vieusseux et les intellectuels bastiais ; il joua un grand rôle auprès de l'élite intellectuelle de la Corse. Raffaele Lambruschini, qu'il avait connu à Rome et revu à Bastia, l'introduisit dans le plus brillant cercle littéraire du grand-duché de Toscane, de tendance libérale, le Cabinet scientifique et littéraire de Vieusseux. Viale s'était même abonné au *Giornale Agrario Toscano* sur les conseils de Lambruschini. Certains articles de Viale furent publiés dans la revue de Vieusseux, *L'Antologia*, dont de nombreux collaborateurs avancèrent des projets de réforme des codes civil et pénal. Viale connut Gino Capponi, personnage central des cercles culturels de la Toscane, le romancier Antonio Benci<sup>47</sup>, le dramaturge Giovanni Battista Niccolini<sup>48</sup>, le pédagogue Enrico Mayer, l'historien Cesare Cantù. Il collabora activement avec Niccolò Tommaseo et l'aida à préparer la première collection des lettres de Pascal Paoli et un recueil des chants populaires corses. En 1843, il publia chez l'imprimeur bastiais Fabiani son propre recueil de *Canti popolari corsi*<sup>49</sup> qui connut deux autres éditions en 1855 et en 1876. Salvatore Viale contribua largement à la prise de conscience de ce que l'histoire et la culture de la Corse pouvaient fournir un matériau fécond pour la création littéraire. L'intérêt qu'il portait aux problèmes d'éducation, son attachement au patrimoine linguistique et culturel de la Corse, ses voyages fréquents dans la péninsule qui l'avaient maintenu en correspondance suivie avec des lettrés italiens, ont fait de Viale un véritable médiateur entre les élites cultivées insulaires et celles de la Toscane.

Le changement de régime politique en 1830 marqua un tournant décisif même dans l'histoire de la Corse. La suppression de la Cour criminelle extraordinaire et le rétablissement du jury populaire furent obtenus. L'élite bastiaise souligna l'importance du rétablissement du jury. La revue de Vieusseux publia trois articles

45. Voir Antoine Marchini, « Un marchand-banquier corse entre Paris, Beaucaire et l'Italie », dans Maria-Christina Chatziioannou et Anna Tabaki (dir.), *Économies méditerranéennes : équilibres et intercommunications XIII<sup>e</sup> - XIX<sup>e</sup> siècle*, t. I, Athènes, Kentron Neellenikon Ereunon, 1985, p. 347-357.

46. Sur les rapports entre Vieusseux et Giovanni Fabiani voir Franco Doni, « La circolazione dei periodici nell'Europa del primo Ottocento », dans Ange Rovere (dir.), *Les itinéraires de Salvatore Viale...*, op. cit., p. 57-64.

47. Antonio Benci s'installe en Corse après avoir été impliqué dans le projet conçu par Guglielmo Libri et Francesco Domenico Guerrazzi à Florence visant à obtenir du grand-duc la concession d'une chartre constitutionnelle (Giulio Zingoni, *Dalle memorie inedite e da altri scritti di Antonio Benci*, Pise, Giardini, 1964, p. 239-240).

48. Niccolini avait publié la tragédie *Edipo nel bosco delle Eumenidi* à Bastia, chez l'éditeur Fabiani (Giovanni Battista Niccolini, *Edipo nel bosco delle Eumenidi*, Bastia, Stamperia Fabiani, 1825).

49. Salvatore Viale, *Canti popolari corsi* [1843], Bastia, Stamperia Fabiani, 1855.

de Viale et de Pietro Benigni<sup>50</sup> sur celui-ci. La question du jury trouva sa place dans *L'Antologia* qui avait accueilli de nombreux articles à caractère judiciaire. La revue de Vieusseux chercha à susciter un débat public visant à placer le secteur de l'administration publique sous l'influence de la classe dirigeante corse. À cet effet, Viale écrivit un article publié, en 1831, dans la revue *L'Antologia*:

Je vous dirai que j'ai toujours désiré et aimé cette façon de juger qui est totalement nouvelle dans cette île. Sans parler du *Giurato* établi en Corse lors des désordres de 1791, je dirai que subsiste encore en chacun d'entre nous la tradition de l'exemple sévère avec laquelle est administrée la justice par des juges issus du peuple qui se succédaient tous les deux ans, à l'époque où la Corse se gouvernait par ses propres lois sous la conduite de Paoli<sup>51</sup>.

Vieusseux demanda à Viale de commenter l'article publié sur *L'Antologia* par Celso Marzucchi intitulé « Osservazioni sulla pubblicità delle procedure criminali e sul processo inquisitorio, e della pena di morte »<sup>52</sup> qui faisait allusion à l'urgence d'introduire des éléments de transparence dans les jugements criminels pour échapper au péril de la corruption des juges et pour empêcher le monopole judiciaire du gouvernement<sup>53</sup>. Il était donc nécessaire de sortir de l'isolement culturel dans lequel se trouvait l'élite corse en cherchant à tisser un dialogue avec de nouveaux interlocuteurs représentés par les milieux cultivés toscans.

La correspondance entre Viale et Vieusseux pendant les années 1831-1836 est marquée par le développement de l'activité du jury en Corse: le juriste corse envoya à son correspondant de nombreux opuscules concernant le déroulement des assises<sup>54</sup>. Des membres en vue de la classe dirigeante corse, comme Giovanni Antonio Pompéi<sup>55</sup>, Giuseppe Maria Patorni<sup>56</sup>, Giovanni Carlo Gregori

50. Pietro Benigni était un membre influent de la magistrature bastiaise, engagé dans un débat visant au soutien du rétablissement du jury public. L'article publié dans *L'Antologia* soulignait l'importance de la mission civilisatrice de cet instrument qui aurait permis à des sujets appartenant à des classes sociales différentes de participer à une fonction juridictionnelle (Pietro Benigni, « Riflessioni sul ristabilimento del Giurì in Corsica in occasione della prima seduta della corte di Assise nel 1832 », *Antologia*, vol. XLVII, 1832, p. 165-176).

51. Salvatore Viale, « Sul ristabilimento del Giurato in Corsica. Lettera al sig. Raffaele Lambruschini », *L'Antologia*, vol. 41, 1831, p. 102-129. « Io vi dirò ch'ho sempre desiderato ed amato questa maniera di giudicare che è affatto nuova in quest'isola. Senza parlare del Giurato istituito in Corsica nelle turbolenze del 1791 io dirò che sussiste tuttora fra noi la tradizione della severità esemplare con cui è amministrata la giustizia da quei giudici popolani che si cambiavano per turno ogni due anni, nel tempo in cui la Corsica si governava con le proprie leggi sotto la condotta di Paoli. »

52. Celso Marzucchi, « Osservazioni sulla pubblicità delle procedure criminali e sul processo inquisitorio, e della pena di morte », *Antologia*, vol. XLVI, 1832, p. III-142.

53. Cité par Marco Cini, *Une île entre Paris et Florence...*, op. cit., p. 119-120.

54. Voir Marco Cini, *Le dialogue des élites. Salvatore Viale - Giovan Pietro Vieusseux. Correspondance, 1829-1847*, Ajaccio, Albiana, 1999.

55. Giovanni Antonio Pompei était sous-préfet de la circonscription de Calvi; il fut présenté par Viale à Vieusseux comme « un des plus dignes et bienveillants administrateurs de notre île, et qui a bien mérité de l'institution du jury car il a contribué plus que tout autre à la bonne formation des listes » (« uno dei più degni e benefici amministratori della nostra isola, e assai benemerito dell'istituzione del Giurì in quanto ha cooperato più d'ogni altro alla buona formazione delle liste »). Cité par Marco Cini, *Une île entre Paris et Florence...*, op. cit., p. 109-110.

56. Patorni était avocat près de la Cour royale de Paris. Il était également rédacteur de la revue *La*

et Giuseppe Multedo<sup>57</sup>, introduits par Viale autour de Vieusseux, se rendirent à plusieurs reprises auprès du Cabinet scientifique et littéraire de l'éditeur genevois pour présenter les fondements juridiques et idéologiques du jury<sup>58</sup>.

Malgré la suppression de la revue *L'Antologia* en 1833, Viale continua à collaborer avec Vieusseux en lui envoyant des articles concernant le jury. En 1835, Viale écrivit des articles pour le *Progresso delle Scienze, delle Lettere e delle Arti*, revue fondée à Naples en 1832 par Giuseppe Ricciardi, de laquelle s'était aussi rapprochée Vieusseux, qui souhaitait poursuivre l'expérience de *L'Antologia*. En effet, le *Progresso* était inspiré de la revue de Vieusseux bien qu'il eût une orientation académique fortement liée à la tradition de Vico et des Lumières napolitains<sup>59</sup>.

Dès 1830, les relations culturelles de l'élite bastiaise avec celle du grand-duché de Toscane s'intensifièrent : le groupe florentin réuni autour de Giovanni Pietro Vieusseux, Gino Capponi, Raffaello Lambruschini et Angelica Palli Bartolomei<sup>60</sup>, devint un interlocuteur précieux pour les Corses – peut-être le seul – hors des confins régionaux. L'intérêt des Toscans pour le projet politique de l'élite bastiaise s'expliquait aussi par l'importance attribuée à la longue lutte pour l'indépendance nationale des Corses contre Gênes et ensuite contre les Français.

Exilé en France pour fuir la domination des Autrichiens, l'écrivain italien Niccolò Tommaseo s'installa en Corse en 1838, terre à laquelle il s'attacha pour les valeurs qu'il attribuait aux insulaires à travers leur langue, leur poésie populaire et leur passé héroïque<sup>61</sup>. Pendant son séjour dans l'île, Tommaseo écrivit les romans *Fede e bellezza* et *Un affetto* dans lesquels il décrivait ses mémoires politiques. Il commença aussi à rédiger d'autres ouvrages qui furent édités quelques années après la fin de son exil en Corse : il s'agissait du récit *Un medico*, qu'il n'arriva pas à achever, les *Canti Popolari Corsi* et les *Lettere* de Pascal Paoli.

Il recueillit les chants populaires corses, les *vocerì*, attiré par leur richesse stylistique et poétique, mais aussi par l'histoire de la communauté corse. Il restitua

---

*Nouvelle Minerve. Revue politique et littéraire*, fondée par Jacques Lafitte. Cette revue, publiée entre 1835 et 1838, était connue par le milieu florentin de Vieusseux.

57. Giuseppe Multedo appartenait à une famille de grands propriétaires fonciers de Vico. Il exerça la profession d'avocat près la Cour de Bastia et il était également un écrivain estimé. Sur ses écrits littéraires, voir Hyacinthe Yvia-Croce (dir.), *Anthologie des écrivains corses*, vol. II, Ajaccio, Éditions Cynros et Méditerranée, 1987, p. 189 sq. ; Aldo Guerrieri, « Giuseppe Multedo. Momenti di vita, un'amicizia, una lirica », *Corsica Antica e Moderna*, n° 4, 1932, p. 173-183.
58. Sur le rôle du Cabinet scientifique et littéraire de Vieusseux dans la transmission des savoirs, voir Luigi Mascilli Migliorini, *L'Italia dell'Italia. Coscienza e mito della Toscana da Montesquieu a Berenson*, Florence, Ponte alle Grazie, 1995 ; Laura Desideri (dir.), *Il Vieusseux. Storia di un Gabinetto di Lettura. 1819-2003*, Florence, Polistampa, 2004.
59. Sur le *Progresso delle Scienze, delle Lettere e delle Arti*, voir Alfredo Zazo, *Il giornalismo a Napoli nella prima metà del secolo XIX*, Naples, Procaccino, 1985.
60. Voir Marco Cini, *Une île entre Paris et Florence...*, op. cit., p. 143.
61. Sur le séjour de Tommaseo en France voir Mario Gasparini, *Tommaseo e la Francia*, Florence, La Nuova Italia, 1940 ; Petre Ciureanu, *Gli scritti francesi di Niccolò Tommaseo*, Gênes, Società Cooperativa italiana autori, 1950 ; Renée Lucani Creuly, « Tommaseo et la Corse », dans *Primo centenario della morte di Niccolò Tommaseo. 1874-1974*, Florence, L.S. Olschki, 1977, p. 413-431 ; Raffaele Ciampini, *Vita di Niccolò Tommaseo*, Florence, Sansoni, 1945, p. 269-283 ; Bice Polli, « Niccolò Tommaseo in Corsica », *Dalmazia*, vol. XL, n° 2, 1969, p. 29-39.

ces chants en les commentant, qualifiant le corse de plus italien des dialectes d'Italie. Salvatore Viale, dans le préambule de l'édition 1843 des *Canti Popolari Corsi*, imprimée à Bastia et explicitement dédiée aux lecteurs corses, rédigea un véritable manifeste idéologique dans lequel il revendiqua l'identité corse comme l'antithèse de l'identité française et son appartenance à l'aire culture italienne. «Terre italienne, tu es... toujours Italie tu seras», chantait Tommaseo en 1839, qui donna la première édition de la correspondance de Pascal Paoli publiée en 1846 dans l'*Archivio Storico Italiano* et recueillit les *Canti Popolari Corsi*. Selon Tommaseo, l'esprit de liberté manifesté par le peuple corse au cours de son histoire avait une valeur universelle de modèle qui représentait le vrai caractère originel de la population italienne. En ce qui concerne les *Lettere* de Paoli, même si l'auteur du volume fut Tommaseo, la sélection et le choix de la documentation épistolaire de Paoli furent effectués par Viale<sup>62</sup>. Ce fut Viale qui proposa en 1842 la publication de la correspondance de Paoli dans l'*Archivio Storico di Corsica*; à cette époque, Viusseux s'était opposé à la proposition de Viale: il en appela à la règle selon laquelle on ne pouvait pas dépasser la limite du XVII<sup>e</sup> siècle dans le choix des œuvres à publier afin de ne pas s'exposer aux mesures de censure par le grand-duché. Toutefois, étant donné le bon succès des ventes obtenues par les *Canti popolari Corsi*, Viusseux se décida à accepter de publier les *Lettere* dans son *Archivio Storico Italiano*.

Entre 1841 et 1844, le poète corse envoya de nombreuses lettres<sup>63</sup> à Viale et à Viusseux à propos de cette publication, et continua à adresser à Tommaseo, après son retour en Italie, tous les documents nécessaires à la réalisation de son œuvre. Viale lui-même chercha à redonner à la langue italienne un rôle de premier plan. Selon lui, il n'y avait aucune séparation entre le peuple corse et la langue italienne puisque, dans sa perspective, le corse était une dérivation dialectale de l'italien. La langue n'était donc pas seulement un moyen de transmission de la pensée mais la source originelle du caractère populaire qui représentait une barrière à la corruption des mœurs due au processus de civilisation moderne. C'est pour cela que la francisation apparaissait, à ses yeux, comme une tentative de faire disparaître la spécificité du caractère national. À propos de ces chants, Viale écrivait :

[...] Le fondement et la matière de la poésie d'un peuple réside dans son histoire, ses traditions, ses coutumes, sa façon d'être et de sentir [...] ; la langue corse est aussi italienne ; jusqu'à présent c'était même l'un des dialectes italiens les moins impurs<sup>64</sup>.

Dans *Fede e bellezza*<sup>65</sup>, qui apparaît comme le roman de l'exil, l'île, contrairement à la capitale française<sup>66</sup>, représentait un idéal, et elle devenait, pour l'écrivain

62. Voir Marco Cini, *Le dialogue des élites...*, *op. cit.*

63. Ces lettres ont été recueillies par Marco Cini, *ibid.*

64. Salvatore Viale, *Canti popolari corsi...*, *op. cit.*, p. 4. «[...] *Il fonte e la materia della poesia in un popolo sta nella sua storia, nelle sue tradizioni, nei suoi costumi, nel suo modo d'essere e di sentire [...]. La lingua corsa è pure italiana; ed anzi è stata finora uno dei meno impuri dialetti d'Italia.*»

65. Niccolò Tommaseo, *Fede e bellezza*, Venise, Co'tipi del Gondoliere, 1840.

66. Sur le séjour parisien de Tommaseo, voir Niccolò Tommaseo, *Diario intimo*, Turin, Einaudi, 1938 ; Paul-Michel Villa, *La Maison des Viale...*, *op. cit.*, p. 128-132.

dalmate, un prétexte pour exprimer ses sentiments, mais aussi ses convictions idéologiques, ses valeurs morales et religieuses, et ses aspirations pour l'Italie. Le 26 juillet 1838, Tommaseo, se trouvant à Nantes, écrivit à Vieuzeux : « En Corse, je me sentirai bien, j'espère, car j'en ai assez de la civilisation »<sup>67</sup>.

Ensuite il se rendit à Bastia dans le but de publier un journal : il écrivit à Salvatore Viale pour avoir des informations sur les frais de presse. Le journal que Tommaseo souhaitait publier se serait intitulé *Giornale di N. Tommaseo* et aurait été écrit en langue italienne. Vieuzeux pria Viale d'accueillir Tommaseo pour toute la durée de son séjour en Corse. Comme Antonio Benci, quelques années auparavant<sup>68</sup>, même Tommaseo passa du temps dans l'île, poussé par le désir d'en étudier l'histoire, la langue, les mœurs de la population à la recherche des racines d'une identité culturelle italienne.

Tommaseo, avec l'aide de Salvatore Viale, étudia le dialecte corse et en célébra la richesse ; il y vit le plus pur des dialectes italiens. Le mythe du peuple corse créé en Italie s'accordait avec le projet culturel de l'élite bastiaise : il s'agissait d'accréditer une image positive des Corses, une « diversité » culturelle par rapport à l'identité française. À chaque tension entre le gouvernement français et l'élite corse, les références à Paoli et à l'expérience d'autonomie au XVIII<sup>e</sup> siècle se faisaient plus nombreuses, par exemple, début 1820, à la suite de la demande d'une université à Corte conçue comme une preuve de respect du testament de Paoli et encore une fois en 1830-1831 lors de l'institution en Corse du jury populaire. En analysant le mythe de Paoli<sup>69</sup> auprès des élites corses – mais également italiennes – nous considérons le concept de représentation dans ses dimensions identitaires en tant qu'élément central de l'élaboration du sentiment d'appartenance insulaire<sup>70</sup>. Ce mythe se développa comme réaction au processus complexe d'intégration de la Corse dans le contexte de la nation française. L'action des partisans de la « francité » de l'île visa à réaliser une désacralisation de l'image de Paoli. L'écrivain corse Arrigo Arrighi écrivit un ouvrage intitulé *Histoire de Pascal Paoli*, édité en

67. Lettre de Tommaseo à Vieuzeux, Nantes, 26 juillet 1838. Virgilio Missori (dir.), *Carteggio inedito fra N. Tommaseo e G. P. Vieuzeux*, vol. I : 1835-1839, Florence, L.S. Olschki, 1981, p. 341. « *In Corsica mi troverò bene, spero, perchè della civiltà ne son pieno.* »

68. Le séjour du Livournais Antonio Benci représente, avant l'arrivée de Tommaseo en Corse, un trait d'union entre le milieu intellectuel corse et le Cabinet scientifique et littéraire de Vieuzeux. Il s'était rendu dans l'île pour découvrir les profonds liens linguistiques unissant les différentes populations de l'aire culturelle italienne à travers une enquête philologique qui trouva un premier aboutissement dans le roman historique. Antonio Benci, *Piero d'Orezza*, Lecce, Manni, 2006.

69. Je renvoie aux essais contenus dans Marco Cini (dir.), *La nascita di un mito...*, op. cit. et à l'étude d'Ange Rovere, « Pascal Paoli de l'Histoire aux mythes », *Panoramique(s)*, n° 53, 2001, p. 89-98.

70. La remise en question périodique de son propre passé correspondait à un besoin vécu par le corps social insulaire tout entier visant à donner du sens à ses stratégies politiques, sociales et culturelles en différents moments de sa propre histoire. Pendant la deuxième guerre mondiale, la Résistance souligna la valeur de Paoli – dont on mettait en relief la haine des Génois – qui était illustrée par son adhésion à la Révolution française, tandis que les irrédentistes désignèrent Paoli comme le « *Babbu di a Patria* », en mettant l'accent sur sa lutte contre les Français. Sur l'appropriation par les irrédentistes de la figure de Paoli, voir Francis Pomponi, « Le régionalisme en Corse dans l'entre-deux-guerres (1919-1939) », dans Christiane Gras et Georges Livet (dir.), *Régions et régionalisme en France du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, PUF, 1977, p. 393-415.

1843, dans lequel il proposa une lecture révisionniste de la biographie de Paoli. En effet, c'était Napoléon le véritable protagoniste du volume : selon Arrighi, Bonaparte avait achevé le travail commencé par Paoli avec la définitive intégration de l'île dans la République. Tommaseo et Viale avaient inséré la période paolienne dans le contexte de l'histoire italienne, tandis qu'Arrighi proposa une lecture différente des événements liés à Paoli. Selon la perspective d'Arrighi, Paoli n'était plus vu comme le fondateur de la « nation corse », le « père de la patrie », mais celui qui avait contribué au processus visant à préparer la fusion de la Corse avec le continent<sup>71</sup>.

Jusqu'à la fin des années 1840, l'élite corse noua un dialogue avec le milieu intellectuel italien. Ensuite, lors de l'instauration de la Seconde République et de l'Empire de Napoléon III, le processus d'intégration de la Corse dans le territoire français subit une accélération : l'enracinement des institutions françaises en Corse, l'attribution des emplois publics aux Corses, le déplacement du centre du commerce maritime du port de Livourne à ceux du sud de la France, contribuèrent à affaiblir le projet hégémonique d'une partie de l'élite corse qui habituellement se définissait comme « italianisante »<sup>72</sup>.

En janvier 1850, Francesco Costantino Marmocchi reçut soixante copies de *L'Italia del Popolo* envoyées par Giuseppe Mazzini par l'entremise de l'éditeur bastiais Cesare Fabiani. Le courrier fut découvert par la police. Les rapports entre les élites corses et les exilés étaient changés. Après la chute de la République de Venise, Salvatore Viale, qui en 1838-1839 avait accueilli Tommaseo ainsi que de nombreux exilés, comme le Livournais Antonio Benci et Pellegrino Nobili, écrivit à Giovan Pietro Vieusseux :

Tommaseo va bien, comme vous me l'avez laissé entendre, et j'y prends grand plaisir. Ici, il serait bien vu et bien accueilli et respecté, et je crois aussi qu'il serait à l'abri de tout danger ; mais il pourrait difficilement imprimer ou recevoir des imprimés ; et par bien des aspects, il ne trouverait plus à Bastia le séjour qu'il connut<sup>73</sup>.

Comme nous l'avons vu, dans les années 1830 et 1840 en particulier, à la suite du séjour en Corse d'une importante colonie d'exilés italiens – comme Antonio Benci et Niccolò Tommaseo – le modèle scientifique proposé par Vieusseux<sup>74</sup>, fondé sur un processus de progrès civil de la société guidé par l'élite savante, fut remplacé par un nouveau modèle visant à rechercher la source de l'identité nationale. En célébrant des caractéristiques « naturelles » du « peuple corse », les classes cultivées corse et toscane concevaient le caractère « primitif » de l'habitant de la

71. Sur les polémiques qui suivirent à la diffusion en Corse des *Lettere* de Paoli et plus précisément sur la diatribe entre Arrighi et Tommaseo, voir Marco Cini, *Une île entre Florence et Paris...*, op. cit., p. 197-208.

72. Jean-Paul Pellegrinetti et Ange Rovere, *La Corse et la République...*, op. cit.

73. Lettre citée par Ersilio Michel, *Esuli italiani in Corsica...*, op. cit., p. 307. « *Il Tommaseo sta bene, come m'accennate, e ne godo molto. Qui sarebbe ben veduto e ben accolto e rispettato, e credo anche sicurissimo; ma difficilmente potrebbe stampare o ricevere stampe; e per molte cose simili non troverebbe più in Bastia il soggiorno di una volta.* »

74. Je renvoie aux ouvrages de Marco Cini, *Salvatore Viale et la Toscane...*, op. cit. ; Jacques Thiers, *Les itinéraires de Salvatore Viale...*, op. cit. ; Marco Cini, *Le dialogues des élites...*, op. cit.

Corse comme la source de sa propre vertu. La représentation littéraire des Corses proposée par Niccolò Tommaseo prenait donc une valeur universelle de modèle. On retrouvait dans l'histoire de la Corse le véritable caractère originel de la population italienne. Malgré de nombreux siècles de domination étrangère, le passé de l'île se distinguait par la moralité et l'esprit d'indépendance de ses habitants. L'élite bastiaise souhaitait souligner cette « différence » des Corses par rapport à la population de la France continentale, en élaborant une image vertueuse du « peuple corse » s'opposant à celle corrompue du peuple français « continental ».

Après 1848, on assiste à une sorte de désagrégation du groupe des intellectuels corses s'opposant au processus de « francisation » de l'île. Même le mythe romantique de Pascal Paoli – celui du héros qui avait conduit l'île à l'indépendance – connut une crise à cause de la fortune de Napoléon. Ce dernier était considéré comme le fils de la Corse qui avait donné à la France un Empire. Le changement des rapports entre les élites corses et italiennes est relevé par l'accueil reçu par Francesco Domenico Guerrazzi, lors de la publication de son roman *Pasquale Paoli ossia la Rotta di Pontenuovo. Racconto corso del secolo XVIII*<sup>75</sup>. Guerrazzi avait commencé à rédiger ce roman entre 1853 et 1856, pendant son séjour à Bastia. Sa réédition en 1864 fut précédée d'une dédicace à Giuseppe Garibaldi, le héros de l'expédition des Mille, obsédé par la reconquête de Rome et de Venise. Rappelant la dédicace que fit Vittorio Alfieri dans sa tragédie *Timoleone* au général Paoli, Francesco Domenico Guerrazzi considérait que Garibaldi avait été plus grand que Paoli, qui crut « s'occuper de la Patrie et de la Liberté en faisant appel à une aide étrangère »<sup>76</sup>. Catégorique, le Livournais énonçait : « La divine Providence a établi que les mains des tyrans et des étrangers produisent seulement haine, fraudes et chaînes »<sup>77</sup>. Sa recommandation à Garibaldi était formelle : si le général voulait rester « un espoir de l'Italie » (« *una speranza d'Italia* »), il ne devait compter que sur ses propres forces (« *fare da sé* ») et non pas sur l'appui de l'étranger, ce qui fit – pour Guerrazzi – la faiblesse de Paoli. Telle était la leçon qu'il tirait de l'échec de Pascal Paoli.

Les Corses montrèrent trop peu d'intérêt pour ce roman. C'était la preuve du changement des rapports entre les élites corses et italiennes. La stratégie culturelle de la classe dirigeante bastiaise marquée par la mise en valeur des actions de Paoli avait été abandonnée et le mythe de Paoli avait été remplacé par celui de Napoléon. De plus, la lecture que proposait Guerrazzi au sujet de Pascal Paoli était tout à fait inédite : l'histoire politique et humaine de Paoli devenait la représentation de la question tourmentée de la souveraineté populaire. Il s'agissait d'une souveraineté menacée en premier lieu par l'immaturité civile. Dans son roman, Guerrazzi citait de nombreux épisodes qui avaient constitué un obstacle à l'action politique et pédagogique de Paoli : la trahison des Corses eux-mêmes, qui

75. Francesco Domenico Guerrazzi, *Pasquale Paoli ossia la Rotta di Pontenuovo. Racconto corso del secolo XVIII*, Milan, Guigoni, 1860.

76. Cité par Marco Cini, *Corsica e Toscana nell'Ottocento...*, op. cit., p. 185. « *Provvedere alla Patria e a la Liberta con l'aiuto straniero* ».

77. *Ibid.* « *La somma Providenza ha ordinato, che dalle mani dei Tiranni e degli Stranieri altro non possa uscire eccetto odio, fraudi e catene* ».

était à l'origine de la défaite de Ponte Novo, la vengeance du peuple corse envers Paoli et enfin l'exil de Paoli. De « Père de la Patrie » corse, selon l'élite bastiaise, et d'interprète des aspirations modérées nationales italiennes, selon Tommaseo, Paoli devint, dans le roman de Guerrazzi, un des symboles de la démocratie et de son échec douloureux.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les médias, devenus outils politiques et culturels, ont eu la capacité de rapprocher les élites méditerranéennes. À travers les médias, les plus fervents opposants aux gouvernements français et anglais établirent des alliances avec les intellectuels italiens, notamment ceux qui s'étaient réfugiés dans les deux îles. Comme nous l'avons vu, le sentiment de nationalité constitua l'un des principaux thèmes discutés par les élites italiennes, corses et maltaises. Le dialogue entre ces élites fut caractérisé, comme le souligne Marco Cini au sujet des classes cultivées corses et toscanes, par « le partage d'une identité culturelle large, dénuée de frontières spécifiques et descriptible uniquement par le recours à des canons littéraires assimilés par tous les membres de cette communauté »<sup>78</sup>. En ce qui concerne Malte, c'était à cause de ses limites géographiques, numériques et politiques, que cette île ne put pas élaborer une conscience nationale sans recourir à l'aide d'une mentalité provenant des terres qui avaient contribué à mettre en valeur son identité d'île méditerranéenne<sup>79</sup>. Malgré le fait que la première référence à la « nation maltaise » remonte à 1796 et se retrouve dans l'incipit au volume de Mikiel Anton Vassalli, *Lexicon Melitense Latino-Italum* publié à Rome<sup>80</sup>, il fallut attendre l'arrivée à Malte des exilés italiens pour commencer un véritable processus de nationalisation. L'aspiration libérale des exilés exerça une très forte influence sur les Maltais cultivés avec lesquels les émigrés entrèrent en contact pendant leur séjour à Malte. À travers leur œuvre dans le champ littéraire, journalistique, politique et celui de l'éducation, les exilés contribuèrent non seulement au mouvement du *Risorgimento* italien, mais ils promurent aussi une réelle sensibilisation sur la question du *Risorgimento* à Malte. En effet, selon eux, Malte aussi bien que la péninsule étaient soumises à une domination étrangère. Selon Friggieri, c'était par là qu'était né le libéralisme maltais<sup>81</sup>. De plus, il faut souligner que les exilés purent exercer leur influence sur la classe dirigeante maltaise grâce à la langue que tous les deux avaient en commun, c'est-à-dire l'italien. Les représentations sont donc façonnées et véhiculées par la communication, les discours, les mots et les images médiatiques et mentales notamment et, dans ce contexte, ont des liens avec l'utopie et l'idéologie. En effet – comme le met en évidence Anne Meistersheim dans son ouvrage *Figures de l'île* – l'île sous-tend un ensemble de mythes et d'imaginaires. Associée « à l'idée de paradis » – et nous partageons le

78. Marco Cini, *Une île entre Paris et Florence...*, *op. cit.*, p. 8. Voir aussi Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales. Europe XVIII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Le Seuil, 1999.

79. Oliver Friggieri, *Il-Kuxjenza Nazzjonali Maltija. Lejn definizzjoni Storika-Kulturali*, San Gwann, PEG, 1995, p. 1.

80. Henry Frendo, *Malta's Quest for Independence: reflections on the course of Maltese history*, La Valette, Valletta Publishing, 1989, p. 40.

81. Oliver Friggieri, *Il-Kuxjenza Nazzjonali Maltija...*, *op. cit.*, p. 34.

point de vue de l'auteur – « l'île est, en effet, par excellence, le territoire de l'utopie »<sup>82</sup>. Cette idée est proche de celle développée par Abraham Moles qui, dans son article « Nissonologie ou science des îles »<sup>83</sup>, considère l'île à la lumière d'une approche phénoménologique et représentationnelle. Définie par Moles comme « le lieu du bonheur et de l'amour », l'île fait figure d'espace de vie symbolique pour ses habitants aussi bien que pour les étrangers – voire les intellectuels italiens – oscillant ainsi constamment « entre vie et rêve, entre réalité et fantasme »<sup>84</sup>.

---

82. Anne Meistersheim, *Figures de l'île...*, *op. cit.*, p. 130.

83. Abraham André Moles, « Nissonologie ou la Science des îles », *L'Espace géographique*, n° 4, 1982, p. 281-289.

84. *Ibid.*, p. 81.